

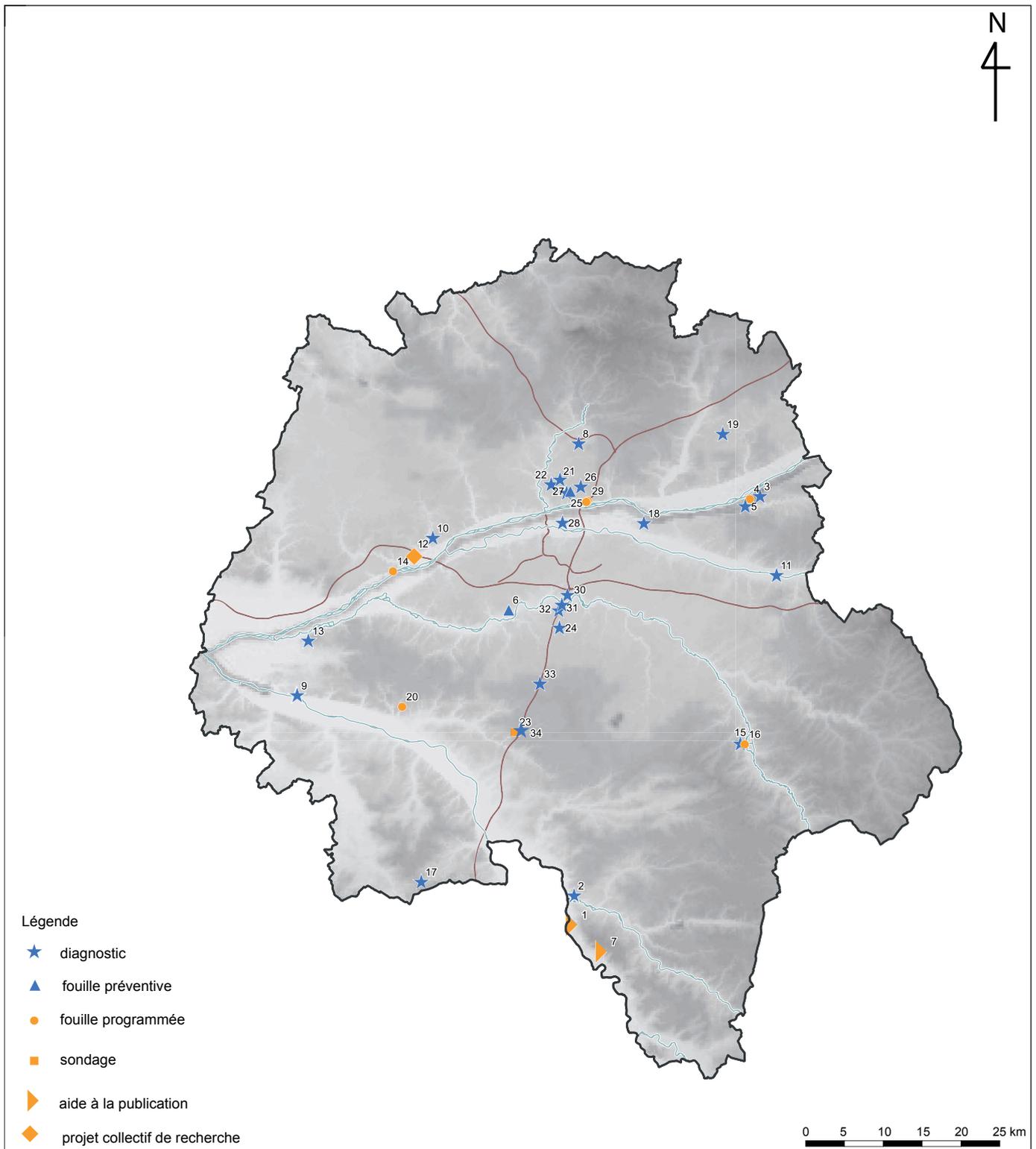
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37 001	Abilly, Bergeresse	Verjux Christian (MCC)	APP		0611767	1
37 001	Abilly, 58 rue des Moulins	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	NEO	0612002	2
37 003	Amboise, Zone d'activité de la Boitardière Partie Ouest	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	GAL MA	0611783	3
37 003	Amboise, Le Châtelier	Laruaz Jean-Marie (COL)	FP	FER GAL	0612095	4
37 003	Amboise, allée du Vau de Lucé Clos de Bredane	Couderc Agnès (INRAP)	OPD		0612249	5
37 006	Artannes-sur-Indre, ZAC le Clos Bruneau (tranche 1)	Sassi Mohamed (PRIV)	SP	FER	0611773	6
37 019	Barrou, Marais et Assignat, vallée de la Creuse	Mallet Nicole (BEN)	APP	NEO	0612096	7
37 054	Chanceaux-sur-Choisille, église Saint-Martin	Blanchard Philippe (INRAP)	OPD	MA	0611847	8
37 072	Chinon, château forteresse royale de Chinon	Papin Pierre (COL)	OPD	MA	0612033	9 NR
37 077	Cinq-Mars-la-Pile, 38 route de la Bécélière	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD		0612212	10 ON
37 079	Civray-de-Touraine, la Canardière	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD	GAL, MOD, CON	0611784	11
37 118	Huïsmes, église Saint-Maurice, place de la Mairie	Blanchard Philippe (INRAP)	OPD	GAL MA	0611963	13
37 123 021	Langeais, Bel-Air, lit de la Loire	Serna Virginie (MCC)	FP	MOD	0612123	14
37 132	Loches 24 bis avenue du Général de Gaulle	Papin Pierre (COL)	OPD		0611733	15 ON
37 132 008	Loches, le château	Papin Pierre (COL)	FP	MA	0612158	16
37 148	Marigny-Marmande, carrière des Bruns (phase 3)	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD		0612208	17 ON
37 156	Montlouis-sur-Loire, ZAC les Hauts de Montlouis (tranche 4)	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	MES BRO	0611782	18
37 158	Montreuil-en-Touraine, EcoQuartier	Hirn Vincent (COL)	OPD		0612266	19 ON
37 178	Panzoult, la Barbauderie 2	Morleghem Daniel (AUT)	FP	MA	0612053	20
37 214	Saint-Cyr-sur-Loire, ZAC Ménardière-Lande-Pinauderie (tranche 3 phase 1)	Lusson Dorothée (INRAP)	OPD	FER GAL	0612204	21
37 214	Saint-Cyr-sur-Loire, 272 Boulevard Charles De Gaulle	Lusson Dorothée (INRAP)	OPD		0612248	22 ON
37 236	Saint-Épain, Pont-Goubault	Morleghem Daniel (AUT)	SD	MA	0612054	23
37 250	Sorigny, ZA Isoparc Nétilly	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD	CON	0611839	24
37 261	Tours, rue Pinguet-Guindon	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD		0611199	25 ON
37 261	Tours, 123 rue du Colombier	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	MA	0611708	26
37 261	Tours, 124 bis-134 avenue André Maginot	Roy Gwenaël (INRAP)	SP	GAL MA	0611813	27
37 261	Tours, 222 rue Giraudeau et 150 rue du Général-Renault	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD		0611840	28 ON
37 261	Tours, Abbaye de Marmoutier	Lorans Elisabeth (SUP)	FP	MA MOD	0612094	29

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
	<b>A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné</b>					
37 266	Veigné, A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné (tronçon 1)	Lusson Dorothée (INRAP)	OPD	FER, GAL, MA	0611815	30
37 154	Veigné, Montbazon, Monts, A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné (tronçon 2)	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0611816	31 ON
37 159	Monts, A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné (tronçon 3)	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0611817	32 ON
37 216	Sorigny, Villeperdue, Saint-Épain, A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné (tronçon 5)	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD	GAL	0611819	33
37 216	Sainte-Maure-de-Touraine, Saint-Épain, A10 (tronçon 7) viaduc du Courtineau	Kildéa Fiona (INRAP)	OPD	MOD CON	0612276	34
37 226	Sainte-Maure-de-Touraine, A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné (tronçon 8)	Djemmal Nasser (INRAP)	OPD	FER GAL MA	0611823	12

Carte des opérations autorisées





Travaux et recherches archéologiques de terrain

Néolithique

ABILLY  
58 rue des Moulins

Le diagnostic réalisé le 5 et 6 mars sur la commune d'Abilly au 58 rue des Moulins a permis de découvrir des indices d'occupations préhistoriques. La découverte d'un petit assemblage lithique hétérogène, intéresse en particulier le Néolithique final. Parmi ces découvertes se distinguent deux lames de livre-de-beurre retouchées ainsi que des probables éclats de mise en forme.

Le mobilier issu du versant est exclusivement colluvié, témoin de l'érosion des terrains. Aucun site n'est conservé dans l'emprise sondée. Ces indices archéologiques permettent toutefois de compléter la documentation dans cette partie du secteur pressignien.

Jean-Philippe Baguenier

Gallo-romain

AMBOISE  
ZA de la Boitardière - Partie Ouest

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique mené sur le futur aménagement de la ZA de la Boitardière ouest à Amboise (Indre-et-Loire), s'est effectué sur 11,8 ha de superficie accessible. L'opération est localisée à 900 m à l'est du rempart extérieur de l'oppidum gaulois des Châtelliers.

À l'issue du diagnostic, 403 faits ont été enregistrés et 41 ont été fouillés sur 11,52 % de l'emprise sondée (soit 13 623 m<sup>2</sup>). Deux concentrations principales de vestiges ont été mises en évidence sur l'emprise, sur le versant ouest le long de la rue des Chaumières (site 1) et dans la partie centrale de l'emprise (site 2). La densité des vestiges y est importante, et les mobiliers établissent une chronologie allant de la période gallo-romaine précoce au premier Moyen Âge. Les périodes de l'Antiquité tardive et mérovingienne sont également représentées sur ces sites, ce qui est inédit sur le plateau des Châtelliers.

Le site 1 s'étend sur 3,4 ha de superficie et a livré 190 faits archéologiques sur 2 400 m<sup>2</sup> d'ouverture. La majorité de ces vestiges est attribuée au Haut-Empire (40/50 au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), mais la présence sur le site de mobiliers gallo-romain précoce, de l'Antiquité tardive, de vestiges mérovingiens et carolingiens montre une remar-

quable continuité chronologique de l'occupation jusqu'au IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Elle se caractérise par des structures et des mobiliers liés à des contextes domestiques et à de l'habitat (fossés, tranchées, trous de poteaux, fosses,



Amboise (Indre-et-Loire) ZA de la Boitardière Partie Ouest : la sépulture F169 en cours de fouille, avec la présence des céramiques dans le comblement supérieur (moitié est) et des fragments de verre dans les comblements inférieurs (moitié ouest) (Y. Lozahic, Inrap)

foyer et fosses dépotoirs, enclos parcellaires...). Deux tombes ont été également retrouvées au sein de cette occupation : une sépulture d'enfant du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. avec de nombreux dépôts, et une inhumation adulte datée de la période mérovingienne (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Plus à l'est, un troisième pôle funéraire mis au jour dans la partie basse du versant regroupe des sépultures datées du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et du Haut-Empire, où des dépôts de vases complets ont été relevés.

Le site 2 se développe sur environ 2 ha au centre de l'emprise explorée, et a livré 130 structures sur une surface ouverte de 2 330,55 m<sup>2</sup> (tranchées et fenêtres). Il est daté de la période carolingienne (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Il se caractérise par la présence de nombreux vestiges liés à une occupation domestique et à de l'habitat (fosses,

fossés, trous de poteau...), ou à du stockage (silos). Un niveau d'occupation (limon gris anthropisé) associé au site a été également mis au jour, et se retrouve dans plusieurs tranchées à 0,55 et 0,80 m de profondeur. La présence de structures et de mobilier mérovingien permet de supposer une occupation de cette période sur le site. Certaines productions céramiques peintes et glaçurées laissent entrevoir un statut relativement privilégié des habitants pour la période carolingienne.

Des occupations plus ponctuelles, datées du Haut-Empire et du premier Moyen Âge, ont été également mises au jour à la périphérie de ces sites (cellier gallo-romain, dépotoirs, silo carolingien...), et marquent leur extension sur le reste du territoire exploré.

**Agnès Couderc**

Âge du Fer

## AMBOISE Le Châtelier

Gallo-romain

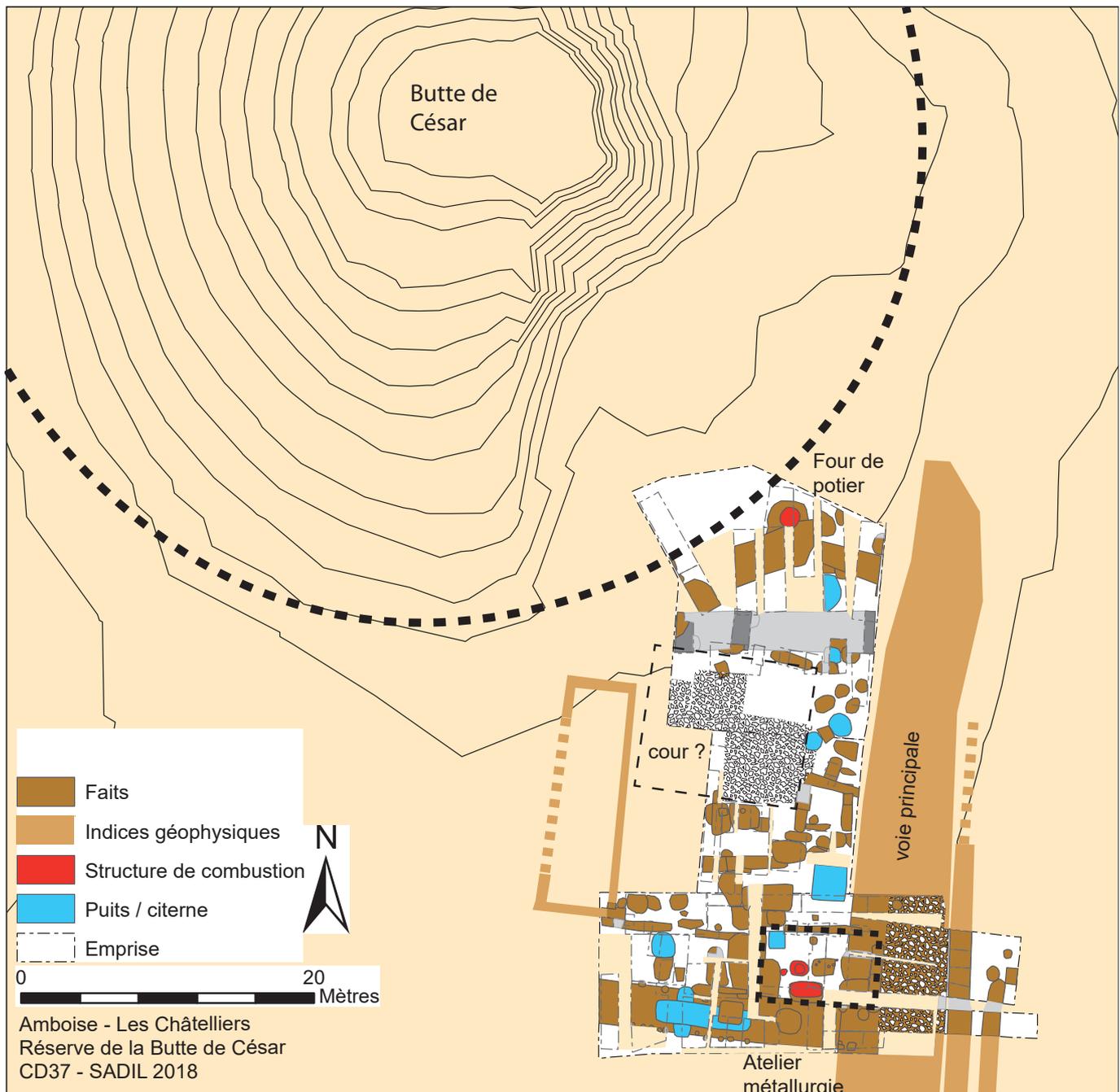
La fouille programmée réalisée en 2018 dans la réserve de la Butte de César, à Amboise (Indre-et-Loire) est la quatrième de ce projet. Les résultats de cette campagne alimentent à plusieurs titres les réflexions sur ce secteur de l'*oppidum*.

Concernant la chronologie tout d'abord, on peut noter que l'un des objectifs initiaux du programme a été atteint puisqu'il est désormais démontré que la Butte de César précède bien l'agglomération gauloise. Le lien d'antériorité se mesure par l'absence de vestiges gaulois sous le tertre. Cette donnée capitale, associée aux datations <sup>14</sup>C obtenues l'année précédente sur le niveau de terre humifère qui environne le tertre, permet désormais de formuler des hypothèses sérieuses sur l'origine et la datation de ce monument. Les vestiges qui caractérisent l'occupation gauloise sont toujours aussi nombreux dans le nouveau secteur et respectent la même trame d'orientation que dans les précédents. Ils s'inscrivent toujours dans la même fourchette chronologique (-80 / +120), avec une prééminence évidente des années -50 jusqu'au changement d'ère. On notera également qu'une nouvelle période est désormais attestée sur la fouille, sous la forme d'un puissant fossé rectiligne orienté est-ouest qui a livré du mobilier de la période Moderne. Il s'agit vraisemblablement d'un aménagement en liaison avec le cavalier mentionné dans les textes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.

Concernant l'organisation de ce secteur de la ville gauloise, la campagne 2018 a permis de faire des progrès importants. Au pied de la Butte de César, en vis-à-vis de la voie gauloise identifiée depuis 2015, a été mis au jour un atelier de potier, notamment caractérisé par la

présence d'un four très bien conservé. Cette découverte est relativement exceptionnelle pour la région. Il s'agit du troisième exemplaire pour La Tène et du seul attesté pour cette phase. Par ailleurs, les vestiges dessinent progressivement un espace de cour dans la partie centrale de la fouille. Cette organisation ne trouve d'équivalent que sur de rares oppida fouillés de façon extensive. Enfin, la caractérisation de la zone doit désormais être réévaluée au regard de la découverte de plusieurs objets significatifs. La campagne de fouille 2018 a en effet permis de mettre au jour des objets considérés comme des marqueurs importants de la présence de populations italiennes, notamment militaires. Il s'agit en particulier d'une fibule de type « Alésia » de grand gabarit et de possibles boucles de *cingulum*, ainsi que de nombreux marqueurs d'une forte romanisation (couverture de boîte à sceau, demi pied romain, vaisselle métallique et céramiques d'importation (campanienne, sigillée, amphore de Lipari et d'Espagne,...). À ces éléments s'ajoute un profil monétaire qui s'avère désormais complètement atypique sur l'*oppidum*, en raison de sa quantité (613 monnaies pour 500 m<sup>2</sup>) et de sa diversité (nombreuses monnaies exogènes, dont denier romain).

**Jean-Marie Laruz**



Amboise (Indre-et-Loire) Les Châtelliers : plan des vestiges, campagnes 2015 à 2018 (J.-M. Laruzat, Sadil)

Allée du Vau de Lucé, Clos de Brédane

L'emprise du diagnostic archéologique, réalisé à Amboise, allée du Vau de Lucé, clos de Brédane, est située sur le versant est de la vallée de l'Amasse, face à l'oppidum des Châtelliers. Ce secteur peu connu du point de vue archéologique est une zone rurale et agricole aux périodes moderne et contemporaine, avant son urbanisation dans les années 1950. Un camp de prisonnier durant la seconde guerre mondiale est connu à 200 m environ au nord-ouest (lieu-dit la Patte d'Oie). L'emprise a été explorée au moyen de quatre tranchées d'une su-

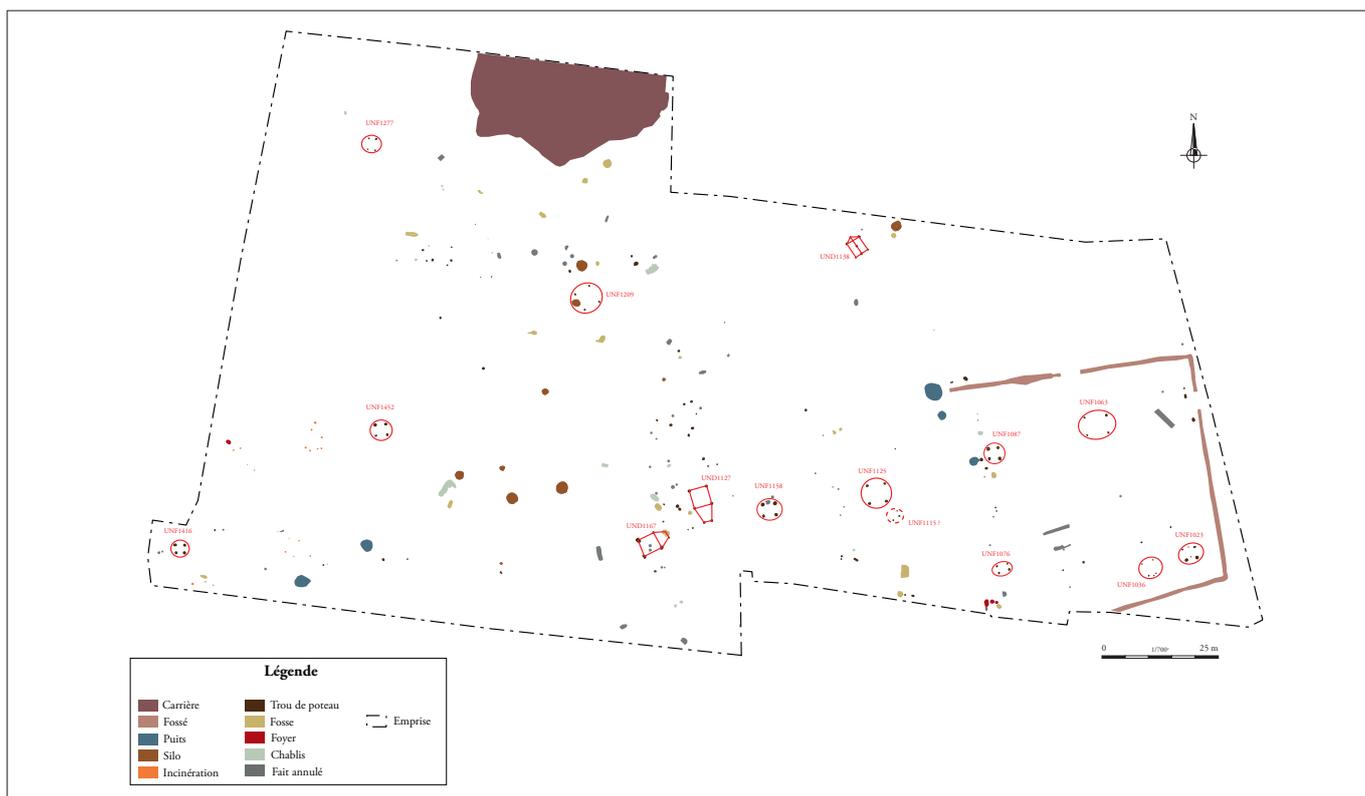
perficie totale de 353,15 m<sup>2</sup>, soit 14,52 % de la surface prescrite. La stratigraphie suit la pente naturelle de ce versant, avec la présence en contrebas d'épaisseurs de limons de 60 cm environ, recouvrant le substrat d'argile à silex. Deux fossés parcellaires ont été reconnus, dont l'un coïncide avec une limite de parcelle figurée sur le cadastre napoléonien. Le second fossé n'est pas daté. Aucun autre vestige n'a été mis au jour.

Agnès Couderc

Le site de la Zac Le Clos Bruneau, à Artannes-sur-Indre (Indre-et-Loire), est localisé à 14 km au sud-ouest de l'agglomération de Tours. Le gisement est implanté sur un plateau qui surplombe à moins d'1 km la rive droite de l'Indre. La fouille préventive qui a eu lieu à la fin de l'année 2018, a été réalisée en amont d'un projet d'aménagement d'une zone dédiée à l'habitat et aux commerces. La prescription de fouille fait suite à la campagne de diagnostic dirigée par P. Salé (Inrap) en janvier 2017. La surface de l'occupation couvre 2,2 ha, elle semble se prolonger vers le sud et l'ouest. L'absence d'un enclos classique jouant le rôle de limite claire ne permet pas d'évaluer les probables extensions du site. L'est de l'emprise est marqué par un substrat d'argile et de silex, où deux affleurements rocheux pointent au-dessus du sol actuel. Au centre et à l'ouest de l'emprise, le substrat est constitué de calcaire qui parfois est recouvert d'un niveau d'argile plus ou moins épais.

Les vestiges concernent principalement le second âge du Fer avec la présence d'un enclos ouvert et d'une série d'aménagements (135 trous de poteau, 42 fosses, 11 silos, 5 puits, 4 structures de combustion). En outre, une nécropole à crémation contenant une vingtaine de sépultures a été mise au jour au sud-ouest de l'emprise. Enfin, une carrière à aire ouverte semble avoir été exploitée durant la période gallo-romaine (fig.1).

Depuis l'est, un enclos ouvert délimite un espace d'environ 2 500 m<sup>2</sup>. Il est complètement ouvert à l'ouest. Une interruption d'environ 4 m est aménagée au nord-est avec trois trous de poteau qui marquent l'emplacement d'une porte. Au centre de l'emprise une concentration de trous de poteau marque l'emplacement de bâtiments liés à l'habitat et aux activités domestiques. En effet, deux bâtiments ont été identifiés comme étant des constructions sur module porteur central et parois rejetées. La mise en œuvre de ces constructions est à rattacher au type IV.1a selon la nomenclature de P. Maguer et G.



Artannes-sur-Indre (Indre-et-Loire) le Clos Bruneau : plan des vestiges (M. Sassi, Archeodunum)

Robert. Quelques exemples ont été répertoriés dans la région Centre-Val de Loire. Toutefois, ce type d'architecture est très bien documenté dans le Nord et l'Ouest de la France. Il faut ajouter à cela onze bâtiments à quatre poteaux porteurs, disséminés sur l'ensemble de l'emprise. À l'ouest, au niveau du substrat calcaire, une dizaine de silos sont excavés, avec des profils et des tailles assez variables. Dans le même secteur, deux puits sont implantés à proximité de la berme sud.

L'une des particularités du site réside dans la découverte de trois inhumations dans le comblement de l'un des silos. La dépose des trois inhumations a été faite quasi simultanément, alors que le fond du silo est déjà comblé. La sépulture peut être qualifiée de multiple. L'étude a permis d'identifier un immature, un individu de sexe masculin et un individu de sexe féminin. Il faut ajouter à cela la dépose d'un canidé et des restes d'équidés. L'étude a permis de constater que l'espace a été colmaté après la

dépose des cadavres. Les individus ont été déposés à plat sur le comblement inférieur du silo. Le comblement de la structure intervient au cours de la fin du second âge du Fer (étude céramique en cours). Ce cas de réutilisation d'un aménagement propre à un habitat est assez rare mais bien documenté.

La fouille a révélé trois puits et deux citernes. La présence de ces puits peu profonds confirme la captation de sources temporaire. En effet, l'épaisseur du perron calcaire ne laisse que peu de chance à la recherche d'une source pérenne dans le sous-sol. La présence de deux citernes à l'est de l'emprise permet de supposer une volonté de stockage des eaux de pluie.

Quatre structures de combustion à pierres chauffées ont été découvertes dans un état de conservation aléatoire. Elles sont composées principalement de silex de petit module provenant du substrat local. Les éléments en lithique ne présentent que peu voire pas du tout de trace de rubéfaction ; les pierres brûlées sont de couleur

rouge orangé avec des traces de thermofractures. Peu d'éléments thermofractés ont été découverts à l'intérieur des structures.

Enfin, dans l'angle sud-ouest, une nécropole à crémation a été découverte. Une vingtaine de structures (ossuaires, rejets de bûcher) a été mise au jour immédiatement sous la couche de terre arable. La nécropole est composée de huit vases ossuaire et de douze probables sépultures en fosses provenant des restes de bûchers de crémation. Le sol n'a pas permis la conservation des restes osseux, probablement dû à un recouvrement peu épais et à la forte activités racinaires. Seuls deux vases ont livré quelques restes osseux.

La carrière à ciel ouvert découverte au nord-ouest de l'emprise couvre une surface de 700 m<sup>2</sup>, elle se prolonge en direction du Nord hors de l'emprise de fouille. Le plan de l'excavation est irrégulier et incomplet. L'exploitation du calcaire semble avoir été le but de cette excavation.

**Mohamed Sassi**

Moyen Âge

## CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE Église Saint-Martin



Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire) église Saint-Martin : vue du creusement pour l'installation d'un poteau probablement lié à une église en matériaux périssables, antérieure à l'église actuelle (Philippe Blanchard, Inrap)

L'intervention de diagnostic dans l'église Saint-Martin de Chanceaux-sur-Choisille a permis de mettre au jour une première période d'occupation caractérisée par des inhumations des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.

La deuxième période (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.) est représentée par trois trous de poteaux de grandes dimensions qui témoignent de la présence d'un bâtiment succédant à la phase funéraire. Il pourrait s'agir d'un édifice cultuel en matériaux légers.

La troisième période est caractérisée par l'édification de l'église actuelle vers la fin du IX<sup>e</sup> s. ou dans la pre-

mière moitié du X<sup>e</sup> s., qui pourrait remplacer le bâtiment construit préalablement en période 2.

La période 4 (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) n'est caractérisée que par une seule structure circulaire profonde. Le peu de vestiges dans cette dernière période est très probablement lié à un arasement du site au XX<sup>e</sup> s.

La période 5 regroupe les aménagements divers réalisés lors des XIX<sup>e</sup> ou XX<sup>e</sup> s.

**Philippe Blanchard**

## CIVRAY-DE-TOURAINES

### La Canardière

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Civray-de-Touraine au lieu-dit la Canardière n'a pas livré de vestiges immobiliers antérieurs à l'époque moderne ou contemporaine. Néanmoins, à environ 0,80 m de profondeur (entre 55 m NGF et 44,80 m NGF), l'analyse de la stratigraphie explorée permet d'individualiser un horizon anthropisé intercalé entre deux dépôts d'alluvions du Cher. Ce contexte a livré du mobilier céramique (NR : 35 ; NMI : 10) et des fragments de terre cuite architecturale gallo-romaine (NR : 14). En dehors d'un unique tesson attribué aux XI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. av. J.-C., le mobilier céramique est daté de La Tène finale/début de l'époque gallo-romaine (entre 150 av et 20 ap. J.-C.).

Aucun vestige mobilier ou immobilier n'a été découvert dans les alluvions déposées sous cet horizon. Cependant, il faut signaler dans le sondage profond n° 3 la présence d'un niveau tourbeux à 2,20 m de profondeur (53,65 m NGF). Un échantillon de tourbe a fait l'objet d'une datation radiocarbone ; l'intervalle chronologique est compris entre 10787 cal BP et 10645 cal BP (83,9 % de probabilité).

Les vestiges « récents » sont composés de trois segments de fossés parcellaires et d'un vaste creusement comblé de pierres calcaires.

**Nicolas Fouillet**

## HUISMES

### Église Saint-Maurice, place de la Mairie

L'intervention archéologique réalisée à Huismes a consisté en la réalisation de deux sondages à l'extérieur de l'église et était nécessitée par l'obligation de réaliser deux sondages géotechniques pour reconnaître la nature des fondations de l'édifice de culte. Le premier, situé au chevet de l'église, a été rapidement interrompu en raison de la mise au jour de plusieurs réseaux encore en service. Dans un espace très restreint, localisé le long du mur de l'église, des pierres de tuffeau ont été mises au jour et formaient un niveau plus ou moins horizontal. Il pourrait s'agir du ressaut de fondation de l'édifice. Aucune autre investigation n'a été menée dans ce sondage.

Le sondage 2 a été mis en place à l'angle sud-ouest de l'église, au sud du portail. Il a permis la mise au jour à 1,60 m de profondeur d'une tranchée de récupération

de maçonnerie large de 0,60 m et profonde d'environ 0,55 m. Il s'agit de la structure la plus ancienne mise au jour lors de cette intervention. Le comblement a livré un tesson de sigillée du Haut-Empire qui pourrait être l'indice d'un bâtiment antique. De plus, il convient de souligner qu'un « bruit de fond » antique est présent avec quelques tessons résiduels mis au jour dans les structures ou US postérieures. Par la suite, on distingue à cet emplacement une occupation funéraire relevant, semble-t-il, de deux phases distinctes, l'une avec des sépultures orientées selon un axe nord-sud et avec parfois la présence de sarcophages et l'autre plus récente relevant a priori d'un horizon chronologique antérieur au XIII<sup>e</sup> s. avec des inhumations en coffrages maçonnées.

**Philippe Blanchard**

## LOCHES

### Le château

Depuis 2013, le service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire poursuit un programme de recherches archéologiques au château de Loches. Six campagnes de fouilles programmées ont eu lieu dans le parc des logis royaux, au nord du complexe castral (Ill. 1). La campagne de fouille de 2018 était en outre, la troisième située à l'emplacement d'une grande salle du XI<sup>e</sup> s., bâtiment qui avant toute fouille, n'était connu que par un seul mur

en élévation, possédant deux fenêtres de style roman. C'est afin d'apporter les premiers éléments concrets d'interprétation et de datation sur cet imposant vestige (16,40 m de long pour environ 11 m d'élévation), que les opérations de fouilles se sont penchées sur ce secteur, d'abord par deux sondages exploratoires en 2013, puis par trois campagnes de fouilles plus extensives, à partir de 2016.

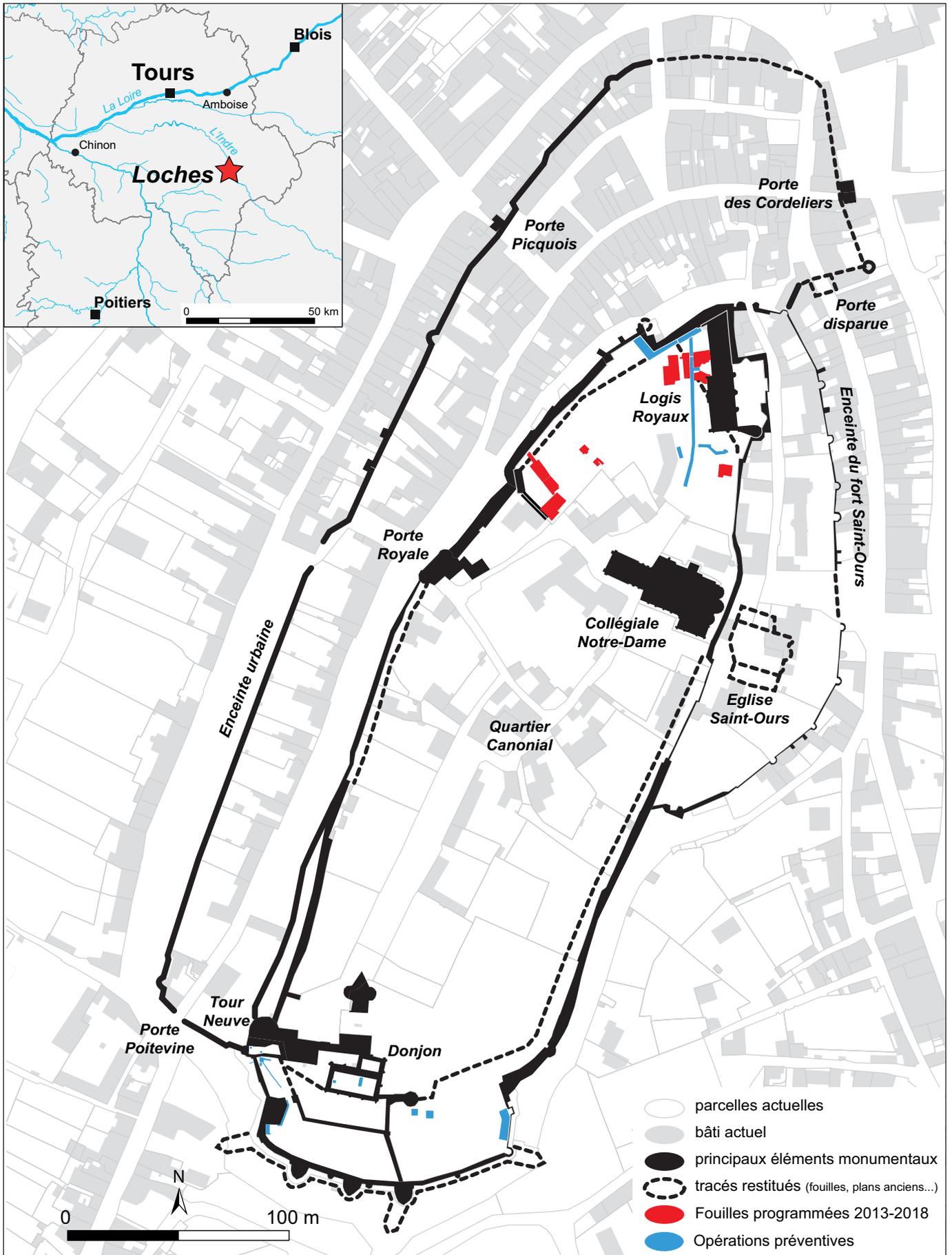


Fig. 1 : Loches (Indre-et-Loire) le château : plan général du château, localisation des principaux éléments monumentaux et des opérations archéologiques (P. Papin, SADIL)

Dès 2016, la découverte d'un portail d'accès au bâtiment dans le mur sud-est – de 2,15 m de large, associé à un escalier monumental – avait permis d'établir que le bâtiment avait été bâti selon un module précis, constitué de carrés de 8,20 m de côté. Par ailleurs, il apparaissait aussi certain que le mur encore en élévation (M9) formait un des pignons du bâtiment, nécessairement rectangulaire et orienté sud-ouest/nord-est. De plus, de nombreuses découvertes mobilières effectuées dans les couches d'occupation et de démolition du bâtiment indiquent que celui-ci possédait un programme ornemental composé de peintures murales et de vitraux décorés. Ces données ont révélé la fonction aulique de l'imposant bâtiment mis au jour.

La campagne de 2018, comportait deux objectifs principaux. D'une part, il s'agissait d'ouvrir deux sondages (3x3 m environ) dans la zone arborée du parc des logis-royaux, afin d'identifier le quatrième et dernier mur inconnu de la grande salle, et en restituer les dimensions intégrales. D'autre part, le second objectif visait à rouvrir une des zones déjà fouillée en 2017, au milieu de la grande salle, dans le but de poursuivre en profondeur et sur une surface significative l'exploration des niveaux antérieurs au XI<sup>e</sup> s., jusqu'au rocher, ceci n'ayant pas pu être réalisé lors des campagnes précédentes. Les résultats de cette année 2018 ont été à la hauteur des attentes.

Pour ce qui concerne les niveaux anciens, les traces d'occupation se présentent essentiellement sous la forme de découvertes mobilières dont la majeure partie provient d'un « niveau organique » noir, homogène et caillouteux, situé au contact avec le calcaire et surmonté des niveaux stratifiés du X<sup>e</sup> s. (ill. 2). Le mobilier archéologique y apparaît abondant, frais, mais chronologiquement brassé. Seules quelques structures en creux ont été repérées, le plus souvent une fois le rocher atteint. Ce phénomène semble ainsi s'apparenter aux terres noires urbaines, à la différence qu'il recouvre une chronologie plus large et discontinue. Alors que ces niveaux organiques apparaissent peu épais, voire absents à l'extrême nord de l'éperon (campagne 2014 et 2015), leur hauteur atteint jusqu'à 60 cm au sud-ouest du parc, à l'emplacement des fouilles 2016-2018. La fouille fine de ces niveaux, sur une surface de 6 m<sup>2</sup> environ durant cette



Fig. 2 : Loches (Indre-et-Loire) le château : vue des « niveaux organiques » mis au jour au contact avec le rocher, contenant les vestiges des occupations anciennes de l'éperon (S. Riou, SADIL)

dernière campagne (passes mécaniques, tamisage, prélèvements, analyse micromorphologique...), a permis de mettre en évidence une stratigraphie bouleversée au sein de cette couche d'apparence homogène. Cependant, dans ce contexte, seul le tri chronologique et la quantification du mobilier a permis d'approcher les « rythmes » d'occupations. Plusieurs périodes apparaissent ainsi bien représentées dans le spectre du mobilier lithique, céramique et/ou ferreux : la fin du Néolithique moyen I (culture Cerny-Chambon) ; la transition Néolithique Récent/Final ; l'âge du Bronze final IIIb et La Tène finale. A contrario, l'absence ou la très faible représentation des autres périodes suppose des abandons partiels ou complets. C'est notamment le cas pour l'époque romaine très faiblement représentée. En revanche, la grande quantité de mobilier des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. reflète un tournant dans l'occupation au cours du V<sup>e</sup> s.

Cette époque correspond en effet aux premières mentions historiques de Loches, par Grégoire de Tours (539-594), qui relate la construction d'un *castrum* – dont une portion avait été découverte en 2017, le long du front Nord-ouest – et la fondation d'une église dans un *vicus* nommé Lucas, au V<sup>e</sup> s. La fouille des « niveaux organiques » a livré par ailleurs quelques données sur l'occupation à l'intérieur du *castrum*. Sur la petite zone abordée, la mise au jour d'un gros trou de poteau repéré par son calage, ainsi que la découverte d'une grande quantité de mobilier domestique, indiquent l'implantation d'un habitat. Près de 600 tessons des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., divers objets usuels en métal (clé à translation, couteau, monnaie...) et en verre (gobeletterie), ont notamment été découverts.

Depuis 2013, les fouilles ont systématiquement montré l'existence d'une forme de *hiatus* allant du courant du VII<sup>e</sup> s. à la fin du IX<sup>e</sup> s. L'absence de structure ou de stratigraphie et la très faible quantité de mobilier, signale une période de « déprise ». Une nette redensification est en revanche évidente à partir du tournant du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> s. Au nord du château (campagnes 2014-2015), elle se caractérise par la multiplication de structures en creux (silos, fosses, petits poteaux) et la production de sols extérieurs, démontrant la mise en place d'une zone de basse-cour. La nature des occupations semble en revanche très différente à l'intérieur du *castrum* au sud-ouest du parc des logis. En effet, la fouille de 2018 a permis de déceler l'implantation successive de deux bâtiments imposants en bois au cours du X<sup>e</sup> s., séparés par un épisode d'incendie. Le second état de bâtiment possédait une surface estimée à plus de 200 m<sup>2</sup>, des enduits et un plancher (fig. 3). Dans les sondages ouverts plus au nord-ouest, les restes d'un mur en petits moellons, antérieur au bâtiment de la grande salle du XI<sup>e</sup> s., ont été aperçus, et datés par <sup>14</sup>C du X<sup>e</sup> s.

Les caractéristiques de ces vestiges et leur localisation, dans l'angle de la fortification du V<sup>e</sup> s., face à l'église, permettent de présumer de l'implantation à cet endroit des prémices du « palais » comtal. C'est en effet vers 900 que le château échoit par mariage à Foulques le Roux (†942), premier comte d'Anjou. Geoffroy Grisegonnelle (959-987) renforce cette structuration naissante en fondant la collégiale Notre-Dame vers 980, sur les ruines de l'église du V<sup>e</sup> s. Il instaure ainsi une politique

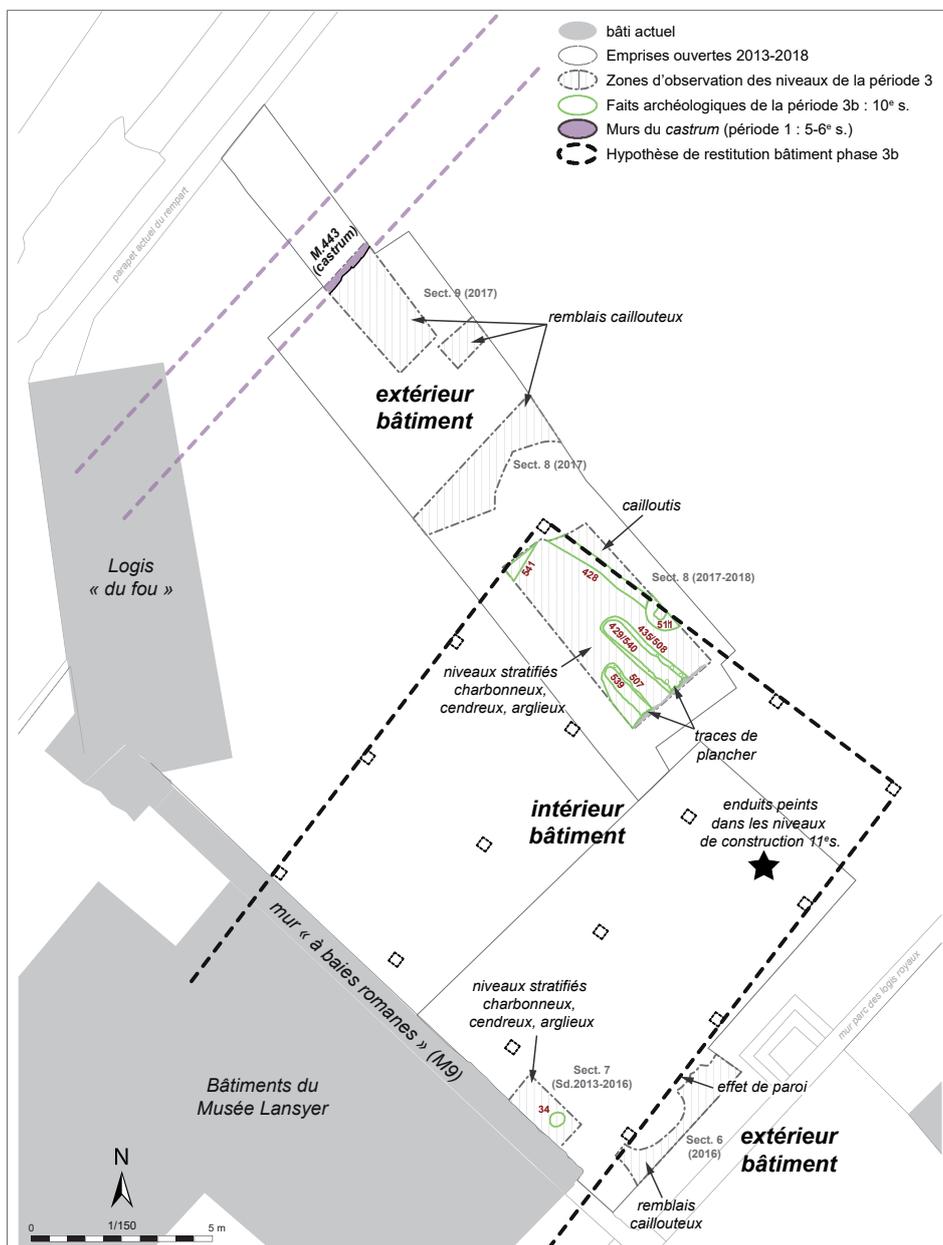


Fig. 3 : Loches (Indre-et-Loire) le château : hypothèse de restitution du bâtiment en bois de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> s. (P. Papin, SADIL)

de constructions destinées à marquer la puissance angevine. Celle-ci va être perpétuée par son fils, Foulques Nerra (987-1040), qui va être à l'origine de la construction de la grande salle de pierre.

Pour ce qui concerne cette *aula* du début du XI<sup>e</sup> s., la fouille de 2018 n'a pas entraîné de remise en cause des principales hypothèses concernant la chronologie, les modalités de la construction et d'occupation, ou encore sur les restitutions des élévations. En revanche, la campagne a permis la vérification définitive de l'une des hypothèses de restitution en plan. À l'aide d'une campagne préalable de prospections géotechniques (pénétrromètre PANDA, avec la collaboration d'A. Laurent, service du Loiret), l'implantation des deux ouvertures dans le parc ont effectivement entraîné la mise au jour du prolongement du mur gouttereau sud-est et son retour vers le nord-ouest (fig. 4). Ces découvertes apportent donc la preuve que la longueur de l'édifice atteignait précisément 32,80 m en œuvre, soit exactement quatre travées de 8,20 m. Selon les unités de mesure médiévales, on

peut dès lors supposer que les bâtisseurs ont souhaité construire un édifice mesurant 100 pieds de long sur 50 pieds de large, avec un étalon de 32,8 cm pour un pied. Par ailleurs, les ouvertures de 2018 ont également engendré la mise au jour de structures, situées le long du parement interne du pignon de la grande salle, pouvant peut-être indiquer l'emplacement de la zone d'apparat de la salle, peut-être équipée d'une estrade et/ou d'une cheminée.

Les abondantes données issues des analyses chronostratigraphiques, basées sur la datation du mobilier archéologique (céramique, verre, métaux), ont livré depuis 2013 des résultats formels : la construction de la grande salle de pierre apparaît datable des environs du premier quart du XI<sup>e</sup> s. Cette grande salle est donc attribuable au comte d'Anjou Foulque III Nerra (987-1040), que l'on savait déjà à l'origine de l'érection de la célèbre tour-maitresse et de la reconstruction de la collégiale Notre-Dame. L'identification de cette grande salle du début du XI<sup>e</sup> s. invite à porter un nouveau regard sur l'ensemble

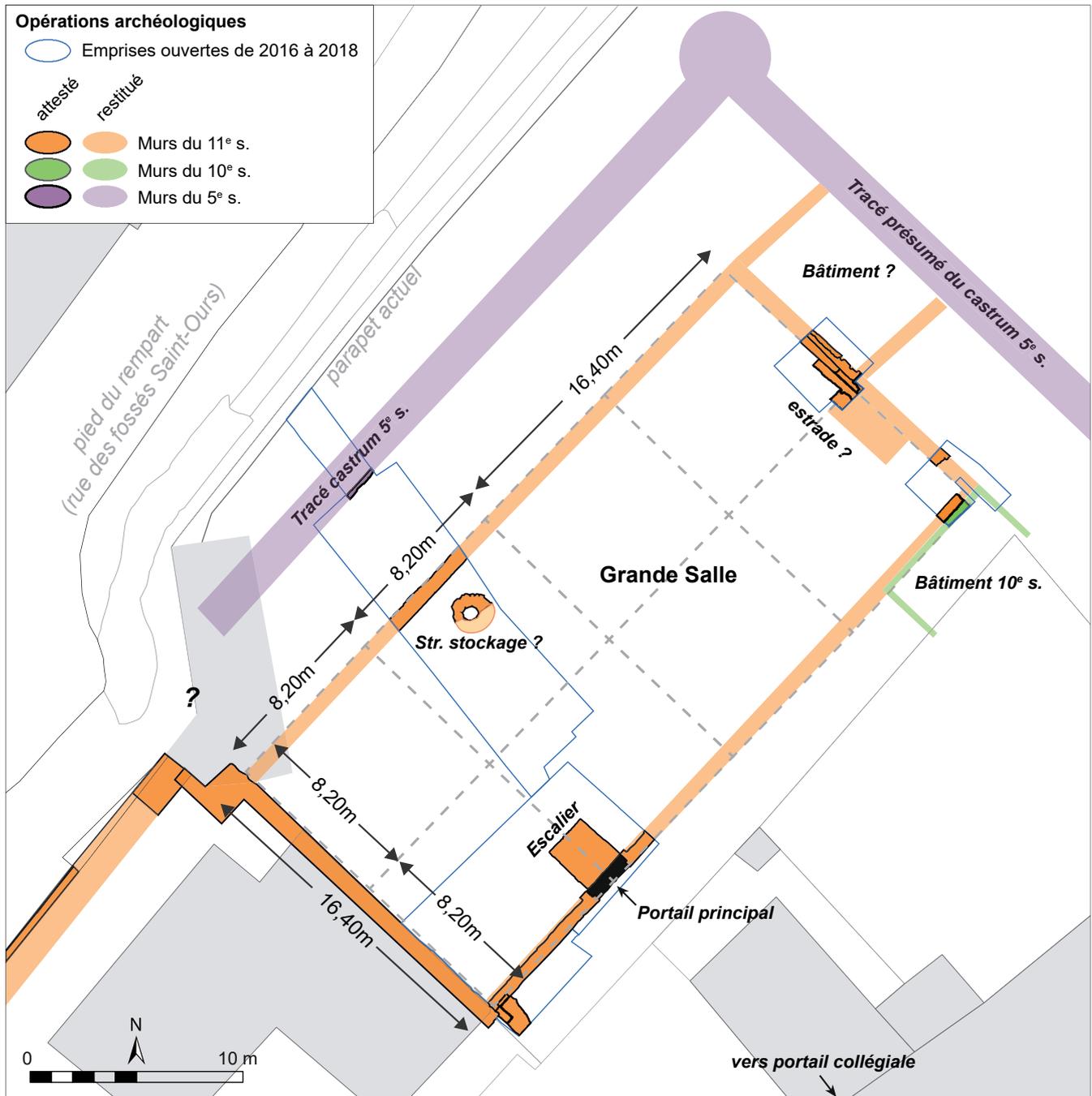


Fig. 4 : Loches (Indre-et-Loire) le château : plan des vestiges et restitution de la grande salle et de son environnement au début du XI<sup>e</sup> s. (P. Papin, SADIL)

du château. En effet, cette construction s'inscrit indubitablement dans une vaste politique de monumentalisation, obligeant à reconsidérer l'ensemble de ces réalisations comme un tout, où chaque élément répondait à des fonctions complémentaires (stratégique, résidentielle, symbolique voire religieuse ou politique), qui ont fait de Loches une possession capitale du puissant comté d'Anjou.

Les résultats de nouvelles études et d'analyses en cours (sur les enduits peints ou encore la faune) restent à intégrer aux données générales sur cette aula des comtes d'Anjou, qui permettront, à terme de disposer d'une documentation abondante sur un bâtiment qui se révèle être probablement l'une des plus grandes et prestigieuses aula de son temps.

Pierre Papin

Le diagnostic réalisé sur la commune de Montlouis-sur-Loire rue Eugène-Bizeau a permis de découvrir une occupation mésolithique ainsi que des indices mobiliers du Bronze final. Deux concentrations d'assemblage lithique distantes d'une quarantaine de mètres ont pu être individualisées. Aucun élément de diachronie ne se dégage des deux loci reconnus dans la zone d'étude. L'homogénéité technologique et typologique du mobilier lithique permet de proposer de dater l'occupation du premier Mésolithique. Les vestiges apparaissent bien conservés, fait relativement rare en contexte sableux et dans la région Centre-Val de Loire où les palimpsestes sont majoritairement représentés. Les phénomènes post-dépôtifs d'altération des niveaux mésolithiques

sont peu prononcés sur le site. Le bon état de conservation de l'occupation préhistorique permet d'envisager l'existence d'aires d'activités individualisées. Outre la rareté des découvertes d'occupation mésolithique, le contexte topographique est également particulièrement remarquable. En effet, il est très rare que les occupations préhistoriques soient conservées sur des sites de hauteur fréquemment exposés aux phénomènes d'érosion. De plus, la situation panoramique du site, localisé entre Loire et Cher a vraisemblablement dû constituer un attrait important pour les chasseurs-cueilleurs du Mésolithique. Quelques indices mobiliers du Bronze final découverts hors structure complètent les découvertes.

**Jean-Philippe Baguenier**

La carrière de sarcophages du haut Moyen Âge Barbauderie 2 (Panzoult, Indre-et-Loire) est constituée de quatre salles souterraines d'une surface globale de 250 m<sup>2</sup> ; l'avant du site, effondré sur lui-même, représente environ 100 m<sup>2</sup> de surface également exploitée en souterrain. La campagne de sondages menée en 2018 a permis la mise

au jour de nombreux éléments témoignant de l'extraction de grands blocs trapézoïdaux (négatifs de blocs, surface de décollement, fonds de tranchées, emboîtures, etc.). Si les sols de carrière sont inégalement conservés entre les différentes salles, ceux-ci ont néanmoins un potentiel informatif important que révèle notamment le



relevé au scanner 3D. Plus d'une vingtaine de nouveaux négatifs de blocs ont été identifiés sur le sol de la carrière, qui apportent de nombreuses données nouvelles concernant les techniques d'extraction et les stratégies d'exploitation dans chacune des salles : forme des tranchées, nombre et typologie des emboîtures, blocs disposés en lit et en délit, etc. Le dégagement du sol de carrière laisse entrevoir une exploitation plus complexe que ce dont témoignent les ciels et parois étudiés ces dernières années, avec plusieurs reprises d'exploitation caractérisées par de petites unités d'extraction latérales et des blocs isolés extraits en délit.

La fouille a également permis de documenter l'occupation troglodytique de la cavité à l'époque moderne : murets en pierres sèches, anneaux, niches, évier), mobilier céramique, etc. Les quatre salles semblent, d'après les aménagements présents, avoir eu des fonctions différentes (habitation, pacage animal) qu'il reste encore



Panzoult (Indre-et-Loire), Barbauderie 2 : vue générale du sol de carrière mis au jour dans la salle 2  
(Daniel Morlegghem, UMR 7324 Citeres-LAT)

difficile à bien définir dans la mesure où les sondages réalisés sont situés dans la partie la plus profonde de la cavité, la majeure partie de l'occupation devant se concentrer à l'entrée du site actuellement inaccessible (comblement naturel, effondrement du ciel rocheux).

Les résultats de cette campagne confirment l'intérêt archéologique de la carrière Barbauderie 2 qui malgré l'absence de remblais d'extraction conserve de très nombreuses traces d'extraction au sol, sur les parois et au ciel, et dont le relevé, l'enregistrement et l'analyse permettent de reconstituer les techniques et méthodes d'extraction, ainsi que la topo-chronologie de l'exploitation. La poursuite des investigations doit être envisagée à travers un programme de fouille pluriannuel à l'intérieur de la carrière dans un premier temps et inévitablement à l'extérieur dans un second temps.

**Daniel Morlegghem**



Panzoult (Indre-et-Loire), Barbauderie 2 : négatifs de blocs verticaux et horizontaux sur le front de taille méridional de la salle 3  
(Daniel Morlegghem, UMR 7324 Citeres-LAT)

Âge du Fer

## SAINT-CYR-SUR-LOIRE ZAC Ménardière-Lande-Pinauderie

Gallo-romain

Dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Ménardière-Lande-Pinauderie à Saint-Cyr-sur-Loire en Indre-et-Loire, trois phases de diagnostics ont été prescrites. Ce diagnostic concerne la tranche 1 de la troisième phase, il vient confirmer la fréquentation de la zone sur une longue fourchette chronologique, mais sans qu'il soit possible de caractériser clairement les occupations.

Les indices du démantèlement de couches du Paléolithique moyen et supérieur sont présents sous la forme de silex, mais aucun niveau d'occupation n'est actuellement mis en évidence malgré la mise en œuvre d'un

maillage de sondages profonds. Des vestiges ténus du Néolithique sont attestés mais aucune organisation structurée ne peut être dégagée, comme c'est le cas également pour la transition entre le premier et le second âge du Fer qui correspond vraisemblablement à un habitat ouvert. Enfin, il semble qu'un parcellaire soit mis en place dès la fin de l'âge du Fer et au début de la période gallo-romaine au nord de l'emprise explorée. De nombreux faits demeurent non datés et participent très certainement de ces occupations du Néolithique à la période gallo-romaine.

**Dorothee Lussou**

## SAINT-ÉPAIN Pont-Goubault

Les tombes de Pont-Goubault (vallée de Courteineau, Saint-Épain) sont mentionnées pour la première fois en 1881 (Quincarlet 1881) et ont fait l'objet d'une fouille malheureusement non documentée (aucun plan ni photographie, le matériel osseux est perdu) par Albert Héron, archéologue chinonais, en 1953 (Cordonnier-Détré 1954). Le sondage réalisé en 2018 avait pour objectif d'établir un état des connaissances sur le site, d'étudier les tombes d'un point de vue morpho-technologique et de caractériser son cadre et sa chronologie.



Saint-Épain (Indre-et-Loire) Pont-Goubault : vue générale des tombes rupestres (Daniel Morleghem, UMR 7324 Citeres-LAT)

Les trois tombes trapézoïdales vides ont fait l'objet d'une étude tracéologique qui permet de restituer la chronologie du creusement des fosses. Leur orientation sud/nord et leur implantation semblent avoir été contraintes par la surface relativement restreinte et la forme de l'affleurement rocheux. Les tombes sont creusées au pic et présente une facture assez soignée. Une quatrième tombe, celle d'un enfant d'après la bibliographie, n'a pas été retrouvée. Sa localisation à l'emplacement d'un négatif de bloc dont le bord gauche est légèrement incurvé a pu induire en erreur les fouilleurs des années 1950, qui y auront vu une petite fosse sépulcrale. On ne peut toutefois totalement exclure que cette 4<sup>e</sup> sépulture – si elle existe bien – ait été installée dans les remblais anciens du site, avec seulement une paroi en roc.

Le sondage réalisé a mis en évidence une demi-douzaine de négatifs de bloc, dégagés pour la plupart sur une cinquantaine de centimètres de large, un seul le négatif étant visible en totalité. La forme générale des négatifs semble être trapézoïdale. Les quelques dimensions disponibles laissent penser à des cuves et couvercles de sarcophages trapézoïdaux. Des carrières de sarcophages sont connues en plusieurs points de la vallée de Courteineau et un front de taille avec un bloc trapézoïdal en cours de dégagement est visible à une vingtaine de mètres seulement des tombes étudiées.

Aucune stratification ancienne n'a été reconnue dans l'espace du sondage. Le site a été fortement perturbé par l'ouverture d'une carrière de pierres à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et encore lors des fouilles de 1953.

Malgré la fouille ancienne et l'absence notable de stratification, le réexamen du site a permis d'une part de mieux comprendre la technologie des tombes et d'autre part de mettre au jour une nouvelle carrière de sarcophages dans la vallée de Courteineau. L'ensemble doit certainement être daté du haut Moyen Âge :

- pour la carrière, si elle correspond bien à un lieu de production de sarcophages, il s'agit de la période durant laquelle ces contenants funéraires sont utilisés ; l'étude déjà réalisée sur le centre carrier de la Manse et de Courteineau suggère alors une datation assez haute, fin V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. ;
- pour les tombes rupestres, celles-ci sont très certainement postérieures à l'abandon de la carrière (à quelle date ?) ; la situation isolée de l'ensemble funéraire, en dehors d'un cimetière paroissial, milite en faveur d'une datation antérieure au XI<sup>e</sup> s. au moins.

**Daniel Morleghem**

Cordonnier-Détré 1954 : CORDONNIER-DETRIE P., « Saint-Épain, Informations archéologiques », *Gallia*, t. XII, 1, pp. 169-170.

Quincarlet 1881 : QUINCARLET E., « Tombes anciennes en pierre trouvées dans la vallée de Courteineau, séance du 28 avril 1881 », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. V, pp. 190.

## SORIGNY Nétilly

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Sorigny au lieu-dit Nétilly a révélé peu de vestiges archéologiques. En effet, seulement quatre trous de poteau, un fossé parcellaire et une fosse ont été mis au jour sur les 48 207 m<sup>2</sup> explorés. Cette faible quantité de vestiges contraste avec la densité importante de sites archéolo-

giques recensés dans l'environnement proche de la zone étudiée. Le fossé parcellaire et la fosse sont des vestiges contemporains. Les quatre trous de poteau matérialisent des installations possiblement datées de La Tène finale et/ou de l'époque gallo-romaine précoce.

**Nicolas Fouillet**

# TOURS

## 123 rue du Colombier

Le diagnostic réalisé entre le 22 et le 30 mai 2018 à Tours, 123 rue du Colombier a permis de découvrir une occupation du premier Moyen Âge. Un ensemble de trous de poteau, de la fin du premier Moyen Âge, a été mis au jour dans le nord-est de l'emprise. Ces découvertes se développent dans l'environnement proche de la ferme de la Babinière, dont il est fait mention dans les sources écrites depuis le XVI<sup>e</sup> s. Plusieurs réseaux de fossés parcellaires, murs de clôture, caniveaux, fosses,

fosses de plantation et une mare, se répartissent au sein de l'emprise. Ils attestent de l'évolution de ce secteur rural entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine. Les vestiges apparaissent bien conservés. Quelques très rares indices mobiliers du Néolithique et de la période laténienne mélangés et découverts hors structure complètent les découvertes.

**Jean-Philippe Baguenier**

# TOURS

## 124bis-134 avenue André-Maginot

La fouille réalisée au 124bis-134 avenue Maginot à Tours, en Indre-et-Loire, a permis de confirmer l'attrait ancien qu'a constitué cette partie du plateau nord de l'agglomération tourangelle pour les populations. Menée sur une surface de 3333 m<sup>2</sup>, l'opération a révélé 199 structures fossoyées, majoritairement des trous de poteau et des fosses, associées à des fragments de mobilier en grande partie en position résiduelle (fig. 1). L'anthropisation ancienne des parcelles occupe essentiellement la moitié nord de l'emprise. L'impact des aménagements

mis en œuvre au cours des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. n'a pas permis la préservation des vestiges sur une bande de près de 20 m de largeur à l'ouest de l'avenue A. Maginot.

Les vestiges les plus anciens remontent à la Préhistoire. Le premier indice est un amas de charbons de bois daté entre 36561 et 34106 av. J.-C., à la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur. Quelques pièces lithiques résiduelles, complètent les données préhistoriques mais sans contribuer à affiner la chronologie.

Les premiers aménagements tangibles d'une occupation du sol sont datés de la Protohistoire, entre la fin du VI<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (fig. 2). Ils prennent la forme de deux réserves d'eau destinées à recueillir les eaux de ruissellement et une fosse d'extraction de matériaux. Ils s'insèrent certainement dans un habitat en aire ouverte caractéristique de cette période.

Après un long *hiatus*, l'occupation du sol reprend au début de notre ère. Des indices céramiques illustrant l'ensemble de la période antique, du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s., ont été relevés. Pourtant une seule structure fossoyée atteste véritablement d'un aménagement de cette période, un fossé dont l'abandon est daté du II<sup>e</sup> s. La nature et la quantité de mobilier qui lui est associé permettent de caractériser la présence de l'espace domestique d'un établissement immédiatement au nord de l'emprise. Cette localisation est confortée par l'importance du réemploi de terre cuite architecturale antique sur le site aux périodes alto-médiévales.

L'occupation se pérennise aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. et se poursuit jusqu'au X<sup>e</sup> s. L'emprise n'est jamais colonisée de façon massive mais les vestiges indiquent leur forte proximité avec les espaces domestiques qui se localisent certainement immédiatement au nord. Un parcellaire légèrement plus étoffé se met en place ; des fossés matérialisent le tracé d'un chemin qui desservirait un espace ouvert au nord de l'emprise, là où sont préservés quelques trous de poteau alignés, vestiges de constructions plus vastes. Le VII<sup>e</sup> s. est marqué par l'abandon des premiers fossés et l'implantation de quatre inhumations disposées en deux



Fig. 1 : Tours (Indre-et-Loire) 124bis – 134 av. Maginot : plan général des vestiges par types (B. Marsollier, Inrap)

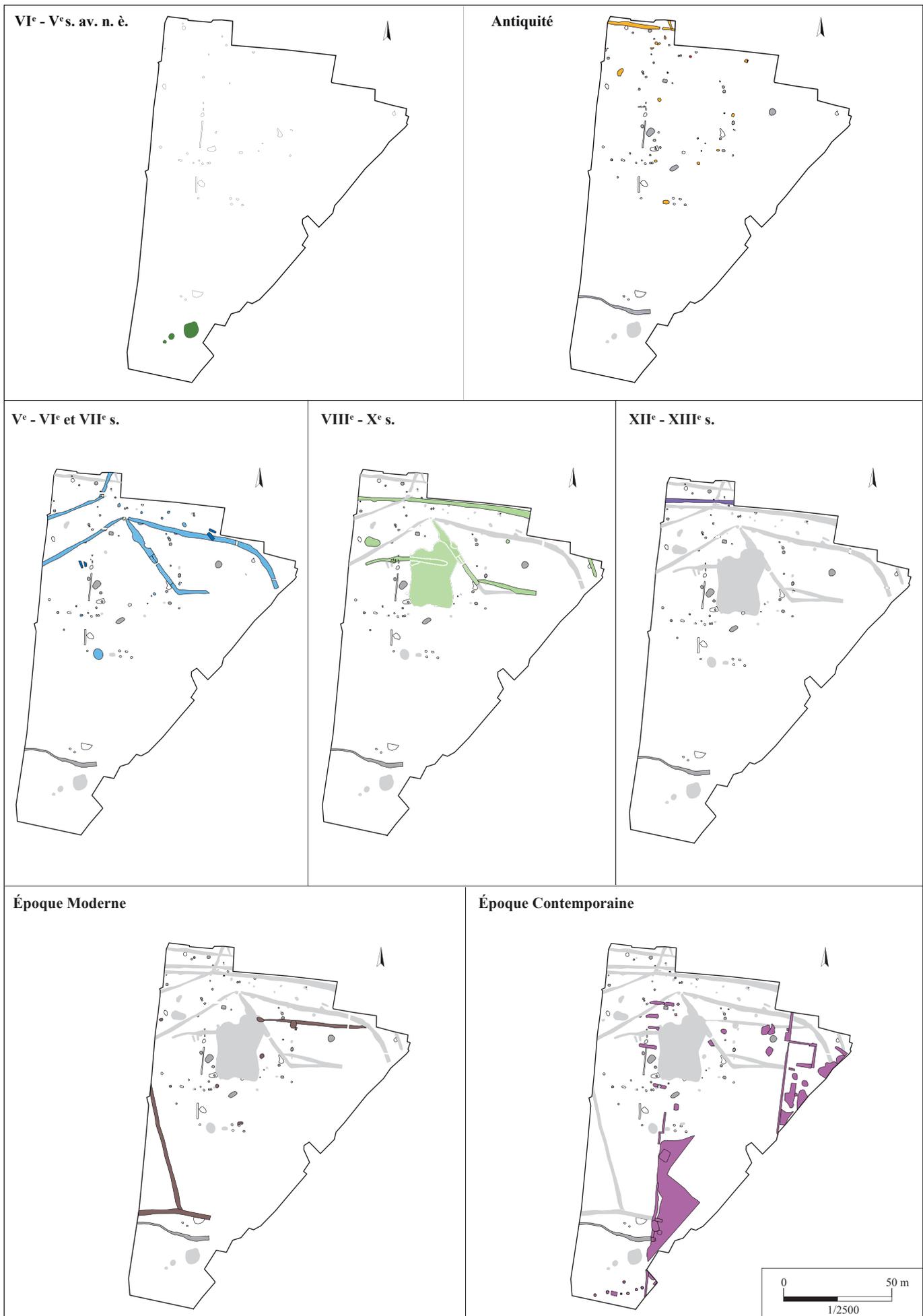


Fig. 2 : Tours (Indre-et-Loire) 124bis – 134 av. Maginot : synthèse chronologique des occupations du site (B. Marsollier, Inrap)

pires distantes d'une trentaine de mètres (fig. 3). L'intrication des sépultures dans l'espace domestique à cette période conforte l'hypothèse de la persistance d'un habitat proche. La fin du premier Moyen Âge est illustrée par des travaux visant probablement à assainir un espace à l'humidité jugée excessive, avec le percement de fossés drainant et la mise en œuvre de remblais massifs.



Fig. 3 : Tours (Indre-et-Loire) 124bis – 134 av. Maginot : vue zénithale de la sépulture F293 datée entre le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. (Y. Lozahic, Inrap)

Jusqu'à la fin de la période moderne, l'emprise fait régulièrement l'objet d'aménagements fossoyés, qu'ils participent au réseau parcellaire ou à des activités secondaires en lien avec l'agropastoralisme. Il faudra attendre le courant du XIX<sup>e</sup> s. pour que l'emprise accueille véritablement des habitations.

Le caractère fragmentaire des données recueillies ne permet pas de caractériser précisément les occupations rencontrées. Néanmoins, elles témoignent d'une occupation très ancienne de cette partie du plateau nord de l'agglomération tourangelle avec une structuration qui apparaît, à la faveur de chaque nouvelle opération, bien ancrée. Au moins dès la Protohistoire, les populations semblent s'implanter en parallèle du tracé de la Loire, formant un réseau d'habitats espacés plus ou moins régulièrement. L'effet de sources est à prendre en compte et l'hypothèse devra être vérifiée à l'aune des prochaines fenêtres exploratoires. Une attention toute particulière devra être accordée aux parcelles jouxtant l'emprise fouillée au regard des fortes présomptions concernant le cœur des occupations effleurées ici.

**Gwenaël Roy**

Moyen Âge

## TOURS Abbaye de Marmoutier

Époque moderne

En 2018, le travail de terrain a porté sur deux espaces distincts : l'emprise de l'église abbatiale gothique (zone 1) ; les terrasses occidentales (zone 6) où se situaient au Moyen Âge la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Dormants et la tour des cloches et où plusieurs chapelles troglodytiques ont été aménagées au XIX<sup>e</sup> s.

En zone 1, le sondage de 2017 a été agrandi (24 m<sup>2</sup> en tout) pour tenter de repérer la façade de l'église romane mais aussi afin de mieux comprendre les niveaux de construction de l'église abbatiale gothique observés l'année dernière. Les fondations de la façade romane n'ont pas pu être identifiées car les découvertes se sont révélées plus riches que prévues. Sous des remblais modernes, deux sépultures ont été mises au jour. Seule l'une d'elles a pu être fouillée (S. 129). Il s'agit d'un individu de sexe masculin âgé de plus de 30 ans. Il est inhumé dans un contenant en bois, tête à l'est. Une seconde sépulture du même type, recoupée par la première, n'a été que partiellement dégagée et documentée faute de temps (S. 130) mais a révélé une même disposition est-ouest, souvent observée pour les prêtres à l'époque moderne, une datation confirmée pour S.129 par une analyse radiocarbone (Beta 510277 1736-1806 cal AD (46.2 %) ; 1682-1644 cal AD (38.0 %).

Ces sépultures ont recoupé un imposant four à cloche qui a connu au moins deux états successifs. Dans le comblement de ce four, plusieurs fragments de moule(s) à cloche(s), certains présentant un décor, ont été retrouvés. La fouille s'est arrêtée sur un niveau entièrement constitué de ces fragments de moules car ces éléments,

fragiles, ne pouvaient être correctement prélevés dans le temps imparti. Ces éléments permettent de se faire une idée des cloches de l'abbatiale gothique. Le four est daté du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> s.

Ce sondage a été allongé sous la forme d'une étroite tranchée pour atteindre le mur de façade de l'église abbatiale gothique. Ceci a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs états, le dernier étant contemporain de l'installation de la tribune d'orgue au cours de la période moderne. Par rapport au reste de l'abbatiale, le porche était légèrement surhaussé dès la phase gothique, et l'accès à l'église se faisait par l'intermédiaire d'un escalier de quelques marches.

Un autre sondage de 15 m<sup>2</sup> a été réalisé à cheval sur le mur gouttereau sud de l'abbatiale gothique. À l'intérieur, un niveau de sol de carreaux a pu être mis en évidence. L'abondant matériel céramique retrouvé permet de le dater des environs de 1300.

À l'extérieur, l'élévation du mur gouttereau se poursuit bien en deçà de la cote d'altitude du sol de l'église – plus d'1,50 m en contrebas – et le sol extérieur d'origine n'a pu être atteint. L'église comme l'hôtellerie semblent avoir fonctionné comme des murs de terrasses : toute la partie méridionale de l'abbaye était située en contrebas de la partie nord.

À l'époque moderne, alors que de nouveaux bâtiments conventuels sont érigés, la partie méridionale est largement remblayée de manière à obtenir partout une altitude homogène. À cette occasion une galerie voûtée

souterraine est construite contre le mur gouttereau sud. Elle était surmontée d'un sol de carreaux partiellement reconnu. Le mobilier archéologique permet de situer ces transformations dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s., c'est-à-dire à l'époque de l'installation des mauristes.

En zone 6, la fouille de la terrasse inférieure ayant été achevée en 2017, nous avons procédé à des relevés complémentaires utiles à la restitution des volumes en 3D élaborée par Daniel Morleghem et Maxime Chartier. Dix états ont été distingués et modélisés à l'aide du logiciel 3D Blender :

- l'état originel du coteau avant toute occupation ;
- trois états du haut Moyen Âge dont deux correspondent à l'oratoire semi-troglodytique dédié à Notre-Dame ;

- l'état du site au XI<sup>e</sup> s. lorsque la tour des cloches est bâtie ;
- deux autres états médiévaux correspondant à la construction de la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Dormants au XII<sup>e</sup> s. et à des remaniements mineurs aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. ;
- les principaux aménagements modernes (XV<sup>e</sup>-début du XVIII<sup>e</sup> s.) ;
- l'état du site en mars 1747, après l'effondrement du coteau ;
- enfin l'état du site après la Révolution et avant le rachat de l'abbaye par les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus en 1847.

Élisabeth Lorans, Thomas Creissen

## A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné

Âge du Fer

Moyen Âge

VEIGNÉ

Autoroute A10 tronçon 1

Gallo-romain

Dans le cadre du projet d'aménagement en 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Poitiers et Veigné en Indre-et-Loire, plusieurs phases de diagnostics ont été définies. Le projet pour le tronçon 1 couvre une superficie de 5,42 ha, accessibles à l'ouest de l'autoroute. Un découpage en trois secteurs distincts a été opéré sur le terrain. En dehors des deux poteaux mis au jour en secteur 1, six occupations successives sont reconnues sur la zone explorée au sein du secteur 3 (fig. 1).

Les indices repérés pour le début du second âge du Fer (475/400 av. J.-C.) consistent en une ou plusieurs unités d'habitat, bâtiments sur poteaux plantés et fosses, sur un large espace au sein de tout le secteur 3 (environ 2,8 ha). La découverte d'une crémation en urne céramique accompagnée d'un ceinturon métallique confère à l'ensemble un statut spécifique et pose question sur la nature de l'espace funéraire : sépulture unique ou ensemble ?

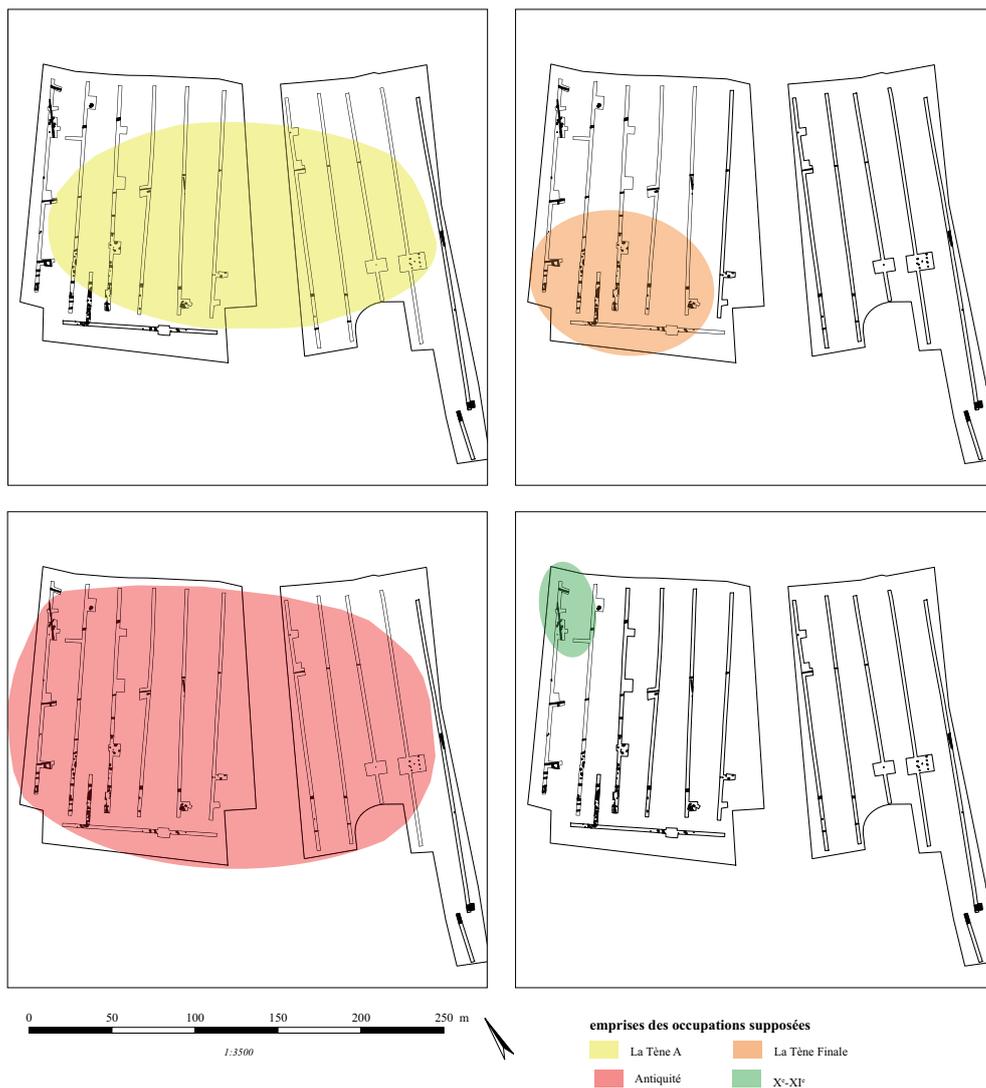


Fig 1 : Veigné (Indre-et-Loire) A10 Tronçon 1, secteur 3 : proposition de phasage des occupations archéologiques (Léa Roubaud, Inrap)

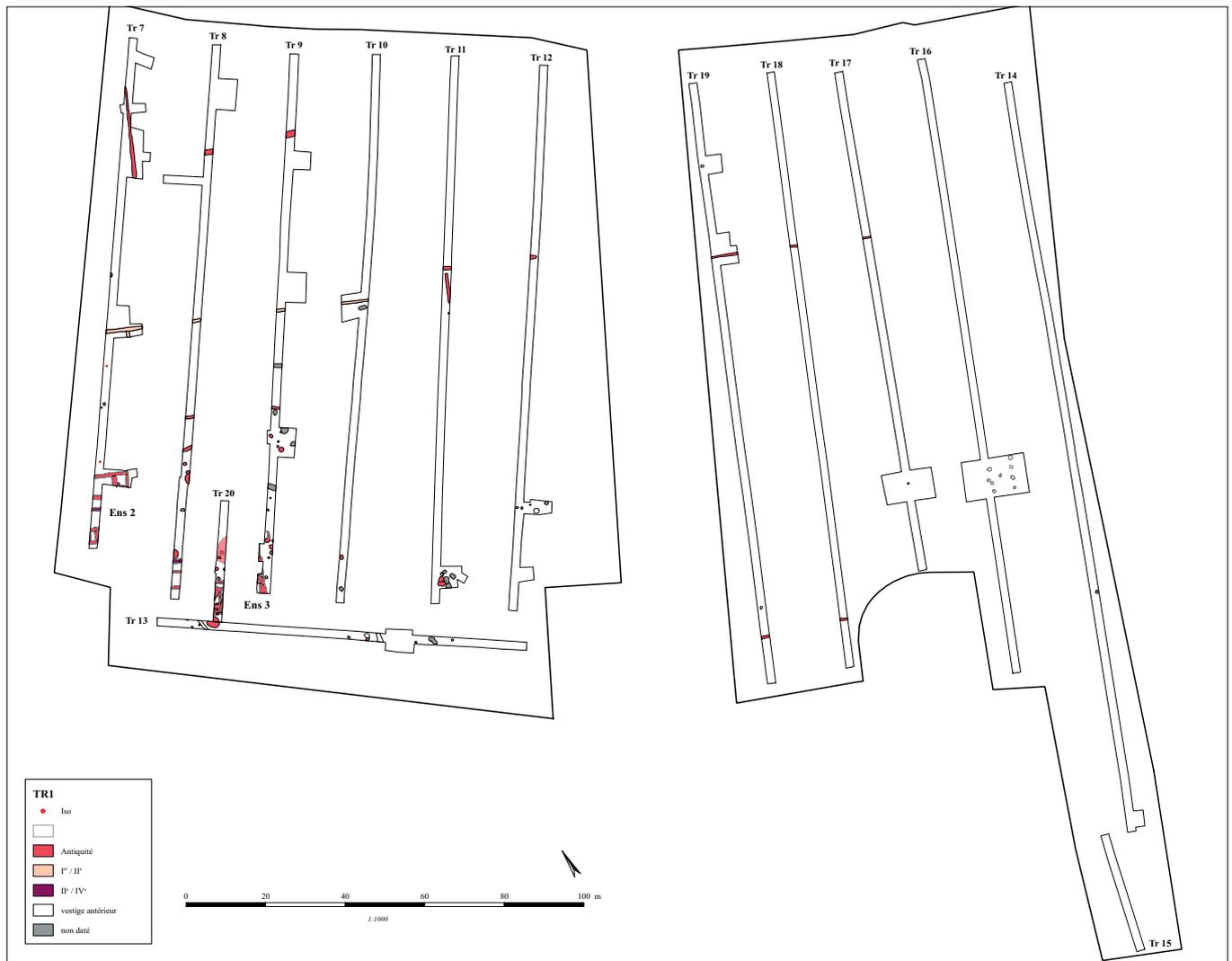


Fig. 2 : Veigné (Indre-et-Loire) A10 Tronçon 1, secteur 3 : plan des vestiges de la période gallo-romaine (Léa Roubaud, Inrap)

Un *hiatus* important de trois siècles est ensuite observé, puis sont identifiés des indices ténus de fréquentation ou d'occupation de la fin du second âge du Fer (150/50 av. n.-è.) sous et/ou à proximité des constructions gallo-romaines maçonnées : trous de poteau, fosses et peut être des fossés. Quelques éléments céramiques attribués au début du I<sup>er</sup> s. pourraient également découler de cette installation mal perçue.

Après une nouvelle interruption d'environ un siècle, le secteur 3 voit l'aménagement d'une trame fossoyée orthonormée sur 3,5 ha s'accompagnant de l'édification d'un bâti maçonné ainsi que de fosses et trous de poteau rassemblés sur environ 1 ha en partie basse du versant du secteur occidental (I<sup>er</sup>/IV<sup>e</sup> s.). Cette situation en bas de pente a favorisé la présence de sols conservés. La configuration générale suggère un établissement de type petite à moyenne villa, la structuration du site et la qualité du mobilier ne déparent pas des installations par ailleurs connues en territoire turon (fig.2). Malgré la présence de mobilier des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s., rarement mise en évidence régionalement, rien ne certifie une continuité d'occupation.

Le démantèlement et la récupération de matériaux sur le bâti maçonné se poursuit durant le haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). Là encore, s'agit-il d'une occupation véritable ou bien d'une fréquentation des lieux ? Parallèlement, un habitat des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. prend place dans la partie nord-ouest de l'emprise explorée sur environ 300 m<sup>2</sup>. Les vestiges découverts, silos, et bâti sur poteaux et longrines, participent très certainement d'une installation située plus au nord et à l'ouest.

Les vestiges des périodes suivantes, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. puis époque contemporaine, semblent témoigner de l'utilisation agropastorale des espaces sous la forme de fossés parcellaire.

**Dorothee Lussion**

## SORIGNY VILLEPERDUE SAINT-ÉPAIN

### Autoroute A10 entre Poitiers et Veigné tronçon 5

Le diagnostic archéologique réalisé sur le tronçon 5 de l'autoroute A10 a révélé une faible concentration de vestiges archéologiques. Les découvertes les plus anciennes ont été mises en évidence dans les sections 1 et 2 ouest. En effet, deux chenaux fossiles du ruisseau de Montison, affluent de l'Indre toujours actif, ont été mis en évidence dans les tranchées 1-4 et 7 (F500 et F506). Les comblements des paléochenaux, principalement d'origine naturelle, ont livré quelques éléments céramiques et des fragments de TCA gallo-romains. Une concentration de fragments de tuiles antiques contre le bord nord du chenal F500 pourrait matérialiser les vestiges d'un aménagement facilitant l'accès à l'eau. Une fosse et un fossé (F501 et F502), non datés, recoupent les alluvions qui comblent ces structures.

Les autres vestiges découverts correspondent à des fossés parcellaires sans doute récents (F503, F504 et F505) retrouvés dans les tranchées 16, 25 et 31 des sections 3 est, 5 ouest et 4 ouest. D'une manière générale, il faut constater la faible quantité de structures linéaires fossiles découvertes dans le cadre de ce diagnostic, alors même que le cadastre napoléonien, voire certaines vues aériennes verticales (site Géoportail), en figurent l'exis-



Villeperdue (Indre-et-Loire) autoroute A10 entre Poitiers et Veigné, tronçon 5 : paléochenal du ruisseau de Montison retrouvé dans la commune de Villeperdue  
(cliché pris du nord-ouest, Nicolas Fouillet, Inrap)

tence dans des zones explorées. Il est probable que la sécheresse importante des terrains, cet été 2018, ait estompé les différences chromatiques et granulométriques très ténues entre les remplissages de ces creusements arasés et le substrat.

**Nicolas Fouillet**

## SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES

### SAINT-ÉPAIN

### Autoroute A10 tronçon 7

### Viaduc du Courtineau

L'opération de diagnostic a porté sur le tronçon 7 du projet d'élargissement de l'autoroute A10 au niveau du viaduc de la vallée de Courtineau sur les communes de Saint-Épain et de Sainte-Maure-de-Touraine en Indre-et-Loire. L'emprise incluait les bords de plateaux encadrant la vallée de Courtineau (secteurs Est 1, Est 2 et Ouest) ainsi que le fond de vallée. Une falaise calcaire fortement impactée par les activités anthropiques (carrière et habitat troglodyte) borde au nord l'étroite vallée de Courtineau. Des tranchées continues de 2 m de larges

ont été réalisées parallèlement à l'axe de l'autoroute sur le plateau, parallèle et perpendiculaires au cours d'eau dans le fond de vallée. La prospection mécanique sur le plateau comme dans le fond de vallée n'a révélé aucun élément du patrimoine qui ne soit déjà connu. L'opération a documenté les activités de carrière (plateau, versant et falaise en rive droite du Courtineau, commune de Saint-Épain), des habitations troglodytiques aménagées dans la falaise et le dispositif de terrasses associées.

**Fiona Kildea**

Le diagnostic archéologique mené sur le tronçon 8 du projet d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A10 a été effectué sur la commune de Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire) située à l'extrémité sud de la section 1 et se développe entre les P.R. 237.800 et 241.800. Les surfaces prescrites atteignent presque les 36 ha, dont plus de la moitié concernait des terrains en remblais non exploitables pour l'intervention. En définitive, un peu plus de 16 ha ont fait l'objet de sondages de diagnostic et ont été décomposés en cinq secteurs d'intervention. 76 tranchées et sondages ponctuels de vérification ont été ouverts.

L'environnement géomorphologique des zones traversées se caractérise par une faible variabilité des dépôts et des sols empruntés aux confins sud-est du plateau de Saint-Maure. Les formations quaternaires sont cantonnées au secteur de la vallée de la Manse. Des sondages profonds systématiques ont été ménagés dans l'optique de la recherche d'occupations paléolithiques, mais ils se sont révélés infructueux. Dans ce contexte, il s'avère que les terrains situés à l'intérieur de l'emprise actuelle de l'autoroute ont été remaniés, ils ont été, au minimum, décapés (à un degré de profondeur inconnu), voire remblayés par des épaisseurs plus ou moins fortes de résidus des terrassements antérieurs. Cependant, certaines parcelles situées en dehors du domaine autoroutier actuel ont livré des vestiges archéologiques qui ont permis de dénombrier trois nouveaux sites de périodes chronologiques différentes et donné l'opportunité de mener des investigations sur un quatrième site précédemment répertorié sur la carte archéologique régionale.

Le site des Poteries est représenté par deux zones d'installation humaine localisées en bordure de la vallée de la Manse. La première est localisée sur la rive droite du cours d'eau et révèle la présence de structures archéologiques de trois périodes. En premier, des éléments très restreints d'époque protohistorique (une fosse et quelques trous de poteau isolés) dont l'état de conservation et la faible emprise sur le terrain n'ont pas permis la caractérisation de l'occupation. Il en est de même des vestiges gallo-romains (deux fossés) qui n'ont livré que des informations partielles sur l'organisation de l'espace. Enfin, un ensemble relativement homogène de structures archéologiques met en évidence la présence d'un établissement rural d'époque médiévale qui semble se déployer dans un espace ouvert d'une surface d'un peu plus d'un demi hectare. Il est constitué par un bâtiment maçonné, une demi-douzaine de fosses et une hypothétique palissade permettant d'y entrevoir une organisation spatiale que seule une opération plus conséquente permettrait de caractériser. La variété morphologique des fosses permet de penser à l'opportunité d'analyser et de distinguer des activités particulières. Le mobilier archéologique est peu abondant et dans un état de conservation médiocre, mais semble offrir la possibilité d'étudier une installation rurale qui a perduré entre les VI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Enfin, une excavation souterraine qui semble corres-

pondre à une activité d'extraction du calcaire occupe l'angle nord-ouest de la parcelle à l'écart de la zone de l'établissement rural médiéval. Ses dimensions conséquentes et l'état sensiblement déstructuré de ses parois ont limité les investigations au cours du diagnostic.

La seconde zone du site est localisée sur le sommet du coteau qui borde le versant nord de la vallée de la Manse. Elle est occupée par un ensemble de cavités troglodytiques sur lesquelles des observations photographiques ont été menées sur parois visibles accessibles. L'étude des sols et des analyses des traces de leurs méthodes de construction pourraient, éventuellement, être projetés dans un souci d'attribution chronologique plus précis.

Le deuxième site est localisé sur des parcelles situées à la Peuvrie et occupe des terrains dépendant du bassin versant de la Vienne. Il est constitué d'une grande fosse d'extraction incomplètement accessible et deux trous de poteau dont l'organisation n'a pas permis de discerner un éventuel bâtiment. La fosse a livré peu de matériel archéologique, mais a pu être daté de la période gallo-romaine grâce aux moyens de datation isotopique.

Le dernier site mis au jour est également localisé sur les terrains du bassin versant de la vallée de la Vienne. Il se déploie en bordure de la ferme de la Patriaie et est constitué d'un fossé d'enclos dont l'ancrage semble le relier à cette dernière. Le mobilier, quoique rare, est attribué au haut Moyen Âge.

Enfin, un dernier ensemble de structures linéaires découvertes dans l'environnement immédiat de l'enclos médiéval rend compte d'une organisation parcellaire encore visible sur le cadastre napoléonien.

**Nasser Djemmali**